



Le Boutillon de la Mérine

N° 32 – décembre 2013



Déjà un an que le premier numéro du « Boutillon formule internet » est paru. Un succès auquel nous ne nous attendions pas, et nous en remercions nos lecteurs de plus en plus nombreux. Pour ce numéro de fêtes, nous vous faisons cadeau de deux pages supplémentaires : dix au lieu de huit.

Vous aurez droit à deux contes de Noël : l'un, en français, de Goulebenéze, l'autre, en patois saintongeais, de Jhustine. Il sera question également du Docteur Jean et de la Mérine à Nastasie, du jeune Goulebenéze au collège de Saintes, de la fête du milla, avec plusieurs vidéos (vous aurez le son et l'image) et du mariage qui eut lieu pendant cette fête, filmé en intégralité (page 8).

Nous entreprenons également une étude sur les Groupes folkloriques de notre région, en commençant par le Groupe Aunis-Saintonge. Sans oublier notre patois.

Enfin le Comité de rédaction est fier de vous annoncer la création d'un site internet : <http://journalboutillon.com/>

Pierre Péronneau

Bonnes

Fêtes

De

Nau



Le Comité de rédaction au grand complet
De gauche à droite : Noéléon, Jhustine, Nénette, Maït' Piârre, et Jhoël.

et

Bonne

ân-née

2014

Lettre d'un petit charentais au Père Noël

Bon Papa Noël de Saintonge,
Vieux Père Noël charentais,
Quand je suis seul, la nuit, je songe
A ce que tu vas m'apporter !
J'ai entendu (est-ce illusoire ?)
Un jour le Tonton Azaël
Dire : « Ce sont des histoires,
Je ne crois plus au Père Noël ! »
Mais moi, je crois en ta tournée,
Tu existes bien, n'est-ce pas ?
Je t'ai vu sous ma cheminée
Et tu ressemblais à Papa.
Tu avais oublié tes bottes,
Pas de barbe blanche au menton
Mais ça ne fait rien, de ta hotte
Tu sortis un joli mouton !

Bon Papa Noël de Saintonge,
Vieux Père Noël charentais,
Quand je suis seul, la nuit, je songe
A ce que tu vas m'apporter.
En pleurant, un jour ma grand'mère
M'a dit que mon pauvre Pépé
Avait été tué à la guerre
Comme un épi de blé coupé.
Puisque toi, tu peux tant de choses,
Noël nimbé d'étoiles d'or,
Couvert de neige ou bien de roses,
Dis, Bon Noël ... peux-tu encor
Pour mon Papa tuer la guerre
Qui tua mon Pépé jadis,
Et que ne pleure pas ma mère,
Veux-tu, Noël ? Dis... dis... dis !...

Goulebenéze

Le Docteur Jean, auteur de la Mérine à Nastasie



Athanase JEAN, alias Yan Saint Acère, médecin de campagne, Maire de Rouffiac, naquit le 24 novembre 1861 à Saint Césaire*. Après l'école communale, ses parents l'inscriront au Lycée de Pons. Il aura une grande admiration pour Barthélémy Gauthier, déjà célèbre dans cette ville.

A 14 ans, il obtient un premier prix de grec. A 21 ans, il devient bachelier es-lettres et poursuit ses études à Santé Navale de Rochefort. Là, il espère ouvrir son premier cabinet médical. Dans le même temps, ses parents lui font construire une belle maison sur le Cours Neuf à Saintes (Av. Gambetta). Mais il ne l'habitera jamais, sa femme préférant la vie de la campagne. Ses obligations militaires le conduiront dans la Marine Nationale où il fera son temps. Revenant comme toujours à Saint Césaire pour ses vacances, il fait la connaissance de Louise Aubert, fille du médecin de Saint Sauvant. Marié en 1888, il s'installe à Rouffiac en 1890 à la suite du Docteur Brisson. Le couple a une fille, Marguerite en 1891. Puis sa qualité de médecin lui permet de mettre au monde Madeleine Rétaud à Courcoury, qui deviendra son interprète vedette de « La Mérine à Nastasie » 40 ans plus tard.

Le Docteur Jean est un observateur de tous les instants et les moindres cocasseries sur les travers de ses contemporains lui serviront à étayer les scènes de la vie paysanne. Il prendra le nom d'auteur de Yan Saint Acère. St Acère étant le patois de St Césaire que les gens du cru utilisaient pour faire « plus court ». Le Docteur Jean revient volontiers à Saint Césaire à la maison familiale et aime à cultiver sa vigne du Plantis de Beaulieu. Les premières œuvres qu'il écrit seront « Le Piant de Cadet », « Bitounâ boet dau champagne », « Batégail déjhune chez Richardâ », « Un voyage malheureux ». Autant de ricouennes (histoires pour rire) dont certaines paraîtront en librairie comme d'autres revues, Toque et Canelle. Il écrit aussi « Le jugement du bac de Chauveau » mais ne sera jamais publié intégralement.

Enfin est arrivée sa fameuse « Mérine à Nastasie ». C'est une œuvre de grande dimension qui nécessite pour la jouer un décor de mobilier rustique saintongeais, qu'il situait autour de 1850. Le mobilier de Céline, existant au Musée des Bujoliens est la reproduction fidèle de la cuisine de la Mérine.

* Maison avec plaque face à l'église.

Mérine comme on le sait étant le patois de la mairaine, Nastasie étant sa filleule. Il faut donc déployer de grands moyens pour le décor approprié dans sa pièce de théâtre.

Le Docteur Jean ira jusqu'à transporter son propre vaisselier dans les premiers temps. Abel de Brétinaud, un châtelain de Chaniers et ami de Yan St Acère, est chargé de la mise en musique de la pièce en trois actes.

C'est un autre ami, Gaëtan Savary, imprimeur à Saintes, qui interprète le rôle de la Mérine. Boutinet sera Nastasie, etc.. Tous les rôles sont tenus par des hommes, car à cette époque il n'était pas conseillé pour une femme de s'exhiber sur les planches. (O l'était pas la piace des drolesses). C'était même considéré comme un péché... Aux changements de décors on dansait au branle de la goule et de la musique.



Gaëtan Savary dans la Mérine, Nanette Burelle



Goulebenéze dans le rôle de Cadet Bitounâ

Par la suite, « La Mérine » connaît un succès débordant dans tous les coins de la région et même au-delà en France. Goulebenéze et Madeleine Rétaud seront les interprètes chevronnés et réguliers qui participeront sans relâche au triomphe de la pièce. Yan Saint Acère médecin de campagne décèdera en 1931, laissant une œuvre inachevée intitulée « Le Crassou » Elle fut terminée par sa fille Marguerite, mais moins jouée par la suite.

D'après biographie du Dr Jean écrite par Charly Grenon « Les Grands Charentais » (Croît vif)

Noélon

GRAND BAL DE LA MÉRINE
Offert par ses Interprètes

Mademoiselle,

Jhe vous inviton, s'ol était in effet d'vout' bonté, à v'nit au BAL, qu'ol arat le peurnié Dimanche d'Octobe, dans la salle de Moncieu THIU (sauf respect) à Rouffiat.

Comptant qu' vous veurez poin thitté passé thielle occasion d' vous divartit, jhe vous saluon d'in bon thieur.

NANETTE BURELLE, NASTASIE, LA GUENUCHE,
LA BASCOUETTE, UTRÔPE, BIROLUT & BEURCHÛT.

NOTE A BENET. — Si a dés temps thieuque-z-ine de vous qu'n'ossance s'aviant pas éyut d'carte, o' frât reun, à peurant v'nit tout d' minime.

1902

LE 1er dimanche d'octobre chez M. CUQ, cafetier à ROUFFIAC.

La mérine à Nastasie : analyse de la pièce



MADELEINE RÉTAUD

La Mérine à Nastasie fut jouée pour la première fois au château de Mauléon à Rouffiac le 26 mai 1902, et le 4 décembre de la même année à la salle Lancry à Paris (près de la place de la République). A l'époque, c'est déjà Gaëtan Savary qui tenait le rôle de la Mérine, Jacquet d' Nieul (Alexandre Hus) jouant celui de Cadet Bitounâ qui fut repris par la suite par Goulebenéze.

La pièce, qui est une anthologie de notre culture saintongeaise, fut jouée à de nombreuses reprises dans la région et au-delà : ainsi, le 28 juin 1928, elle fut donnée au théâtre des Bouffes à Bordeaux.

Je ne peux pas citer tous les interprètes de cette pièce de théâtre, mais outre Savary, Goulebenéze et Jacquet d' Nieul, je tiens à rendre hommage au Beurcut (Paul Yvon), à Odette Comandon, à Pierre Machon et à Madeleine Rétaud qui, après avoir tenu le rôle de la Gueunuche, tint celui de la Mérine à l'âge de 85 ans, pour le centenaire de la naissance de Goulebenéze, le 2 juillet 1977. La Mérine est celle qui a le rôle le plus difficile, présente sur scène tout au long du spectacle.



PAUL YVON
- Le Beurcut -

Pour vous présenter la pièce, je vais laisser la parole à Gueurnut, le vrai Gueurnut, celui de Goulebenéze.

O s' passe peur l'ân-née de la grande dérivée, à Rouffiat, ine coumune pas bin conséquente dau canton de Pons, qui s' troue sus l' bord de la Chérente, ent' Saintes et Cougnat en passant peur Cr'caurit.

Les peursounaghes :

Cadet Bitounâ é-t-in vieux pézant bin à soun affaire, qu'a souéssante-dix à souéssante-thinze ans, bin habile peur soun âghe, et qu'aime beun petuché. Ol é l'houme à Nanette Burelle.

Nanette Burelle, la Mérine, é-t-ine paure veille bin acabassée, ine boune fame s'o y en a-t-ine, mais o faut teurjhou qu'ol alle à soun idée.

Nastasie é-t-ine drôlesse dans la fleur de l'âghe, qu'a tout peur piaire ; al é jholie, riche, et point sotté ; al é la feye à la Bascouette.

Utrope é-t-in jhène drôle de 25 ans, bin aimable, bon sujhet, bin coum' o faut, mais in p'tit trop craintit anvec les feyes ; ol é le galant à Nastasie.

Le Beurcut, in peur chrétien pu sot qu'ine ouèye ; ol é-t-in neveu à Cadet.

La Guenuche é-t-ine foutue fumelle, point trop agrâlante, et qui veut porté la thiulotte ; al é la mère à Utrope et la fame au Beurcut.

Biolot é-t-in gormand qui se met en ribotte et qu'é chétit coum' ine gale. Ol é l'houme à la Bascouette et le père à Nastasie.

La Bascouette é la mère à Nastasie ; al é-t-ine fame pu boune que dau bon pain et qu'é point trop hûreuse anvec soun houme.

Vouèlà, dit Gueurnut. O n'en a dau biâ monde, vous en répons ! Et le ridâ va cheire troués foués : ol a troués actes. Et o finit peur des chansons.

Premier acte : Les amours d'Utrope et Nastasie

La Mérine réconte coument a coumencé soun existence anvec le vieux Cadet. A se lamente à cause que thieu vieu-t-arsenit é teurjhou à petuché chez les vouésins et va-t'à tout' les fouères. Son neveu Beurcut vint qu'rit Cadet peur aller à la fouère de Saintes. A reçoit la visite de sa fieule Nastasie, que sègue Utrope. Peur leu permet' de faire zeu dékiaration, a fait sembiant de dormir, et s'évéye jhuste au moument vour Utrope bise Nastasie.

Deuxième acte : les fâches

La Mérine apreûte son déjhûner, et espère son monde thi sont dans les prés. Le Beurcut et Birolot arrivant, et amprès avoèr coumandé au Beurcut d'aller qu'rit-à-boère, a dit à Birolot que sa feuye aime Utrope, et thi l'aime li-tou. A va mett' son bêtiaire d'houère, et thielles deux sots se fâchant peur in passaghe et in pusaghe, et sont qualliment prêts à se batte. Amprès thi sont partis, Cadet arrive de la fouère de Saintes et raconte son vouéyâghe.

Troisième acte : les fiances

Utrope et Nastasie sont chez la Mérine. I sont beun en-neyés, à cause que zeux parents v'lant pu l' mariaghe. La Mérine se fait écrire ine lette, coum' si les deux galants alliant se nigher, a les fait saquer dârière les ridâs de son lit. Birolot et la Bascouette arrivant peur voèr là vour é zeu drôlesse. Beurcut et la Guenuche arrivant zeux otou. Nanette zeu lit la lette. Cadet, réveillè peur le brut, se leuve et est choisi coum' arbitre peur arranger leu z'affères. I met son monde d'accord, et les drôles se mariant.

Je ne résiste pas au plaisir de vous donner un petit aperçu de la pièce, avec un extrait de la discussion entre Nanette et Cadet, dans la scène 2 de l'acte 1.

Nanette – Enfin ! Le v'là qui vint ! Jhe l'entends riper ses bots ... Allons ! ... Là ! ... Châ p'tit moun amit ! ... Te presse poin !

Cadet – Si m' pressis, fris poin de boune eûle !

Nanette – T'as biâ feire ton moquassard, faut poin que t'èye grandman d'idée peur fout' ton camp coume thieu, dès à matin, thyittant tout à la train-ne ... Le valet é partit à la fouère de Saintes et o y at peursoune peur feire boère thié peur beû qui étranguiant la soet.

Cadet – Si les beû avant pas but, il avant teurjhou beun manghé, zeu, tandis que moé jh'ai reun dans le pessâ ..

Nanette – Eh beun ! O te macherat pas le thieur ! Et peux, ol é teurjhou de ta faute si t'as le vent' piat, tandis que thiellee peur' beite pouvant pas se sarvi zelle meime ...

Cadet – Jh'ai teurjhou beun les cornes moins lonjhe ! Ah ! seus pas ine beite d'in grand prix, moé, paré ? Et si, des cots, jhe venis à meuri, tu seris beintout r'consolée, tu peurris te remonté en jhénesse. Mais si les beû, zeu, veniant à queurvè, o faurait in sat de cent pistole peur les rempiacé.

Nanette – N'en v'là des compyiment ! Putout que de bab'llé coume thieu, tu fris b' meû d'allé douné ine rantion de foin à la pécharde. Peux pas monté dans le feniou p'r ine échale, moé !

Cadet – T'aris pour que les beû voéyissant tes jharetière ?

Nanette – Creis-tu que t'es soubran, mon peur houme !

Ah si une troupe de qualité envisageait de reprendre cette pièce de théâtre, je pense que les spectateurs viendraient en nombre. Je lance un appel.

Maît' Piârre

Le Groupe Folklorique Aunis-Saintonge : ..collez lui aux bots !

Le Boutillon a décidé de consacrer deux pages de son édition de Décembre 2013 au Groupe Folklorique Aunis-Saintonge. Les lignes qui suivent, vous démontreront qu'il le mérite bien.

D'abord, vous allez trouver ci-après un lien Internet actif, qui va vous permettre d'accéder au site du Groupe, et de le découvrir, à travers plusieurs volets : **pour voir le site cliquez Groupe Aunis-Saintonge**



Accueil : Une bande annonce défile, et date les événements forts du Groupe. Bref rappel sur la finalité du Groupe, qui est de perpétuer les chants, danses, musiques, et légendes du terroir charentais.

Costumes : Descriptif relativement précis des habits femmes, hommes, de fête, de travail, des coiffes, des chaussures, ornements, accessoires, et bijoux portés par le Groupe.

Historique : Fin 1930, la Mairie de Saintes, reçoit une demande du Président du Comité des Provinces de France, pour faire participer à un prochain Festival à Nice un groupe de traditions populaires de Saintonge.

C'est comme cela que fut mise sur pied, une "Noce saintongeaise année 1830" bâtie sur le modèle de ce qui était présenté alors, aux Fêtes du printemps de Cognac, et constituée d'éléments émanant de deux associations locales, "Les Joyeux Bigophones saintongeais", et "La Muse" créée par Marcel Machon (père de Pierre Machon). Cette Noce, fit un triomphe, dès sa première présentation à Nice en 1931. La troupe prit le nom de "Amicale du Pays d'Ouest et des Chemins de Fer de l'Etat", car composée essentiellement de cheminots saintais. Goulebenéze, était chargé de veiller à son succès artistique, et il a gardé cette fonction jusqu'en 1939, année de mise

en sommeil de l'équipe pour cause de guerre, et ce, jusqu'en 1951.

C'est seulement en 1953 qu'est né le Groupe Folklorique Aunis et Saintonge. On trouve également dans ce volet, les évolutions du Groupe ramené sur 4 grandes périodes de 1930, à nos jours.

Bals folks : Pour retrouver, l'ambiance des bals des campagnes d'autrefois, un orchestre « Les Cagouillards d'Aunis et Saintonge » a été créé, et est composé pour partie par des musiciens du Groupe.

Les Festifolks : Chaque dernier week-end de janvier, le Groupe donne Rendez Vous à Saintes, à d'autres groupes de folklore français.

Liens : L'organigramme et les contacts du Groupe, à connaître absolument.

Et n'oublions pas que le siège du Groupe abrite un **musée saintongeais** de premier ordre, visitable sur demande : Maison du Folklore Square Pierre Machon 17100 Saintes 05 46 92 66 48. gfas17@orange.fr

Ensuite, vous allez certainement vouloir aider le Groupe, alors, plusieurs options s'offrent à vous :

- vous êtes souple, bon danseur, vous avez le rythme dans la peau, ou vous êtes bon musicien, et ce Groupe vous plaît,

- dans votre entourage, il y a des drôles de 6 à 14 ans, qui sont intéressés, et qui présentent des aptitudes pour la musique, les danses, chants, traditions culinaires, jeux d'autrefois,

.....dans les deux cas ci-dessus, de toute urgence, **contactez Dominique Arnaud, le Directeur du Groupe**

- vos articulations coinent un peu, mais vous voulez néanmoins aider au développement du Groupe, faites un virement au GFAS à La Maison du Folklore. Association reconnue d'utilité publique, un reçu fiscal vous sera adressé par retour, qui vous donnera droit à un **crédit d'impôt correspondant à 66 % de votre versement.**

Vous voudriez ravir vos clients, votre public, vos amis, avec un spectacle qui sort de l'ordinaire, faites appel au Groupe Aunis et Saintonge. Il saura adapter sa prestation à votre besoin : danses charentaises en costume, chants, musique, saynètes et histoires patoisantes, animations de repas, bals folks....

..... toujours le même et incontournable interlocuteur, **Dominique Arnaud, Directeur du Groupe.**

Jhoël

Quatre présidents se sont succédé depuis la fondation : Marcel Guibert (de 1931 à 1939 et de 1952 à 1955), Pierre Marchand (de 1955 à 1967), Pierre Machon (de 1967 à 1986), Marc Brousset (de 1986 à 1996) et Jean-Claude Couprie (depuis 1996).

Vous qui êtes attachés au maintien des traditions populaires de notre région

BULLETIN DE SOUTIEN

Je vous envoie la somme de : €

Don versé par chèque à l'ordre de : GFAS
66 % du montant versé droit à une réduction d'impôts

Le groupe folklorique Aunis & Saintonge ayant reçu l'agrément de la direction générale des finances publiques en date du 02/02/2012, à réception de votre chèque nous vous enverrons le cerfis n°11590.03 à joindre à votre prochaine déclaration de revenus ou à votre déclaration d'impôts sur les sociétés.

Vos coordonnées

NOM :

Prénoms :

Adresse :

Ville :

Code Postal : L.L.L.L.L.L

e-mail :

À adresser à :
Groupe Folklorique Aunis & Saintonge
Maison du Folklore—Square Pierre Machon—17100 SAINTES

Vous souhaitez soutenir le
**Groupe Folklorique
Aunis & Saintonge ?**
l'aider dans ses projets ?

NOUVEAU

AU GROUPE FOLKLORIQUE
AUNIS & SAINTONGE

CREATION D'UNE SECTION JEUNE AGE

pour les enfants de 6 à 14 ans

DANSES, CHANTS
TRADITIONS CULINAIRES
JEUX D'AUTREFOIS
À découvrir en toute convivialité

Viens faire de
la musique
avec nous !!

GROUPE FOLKLORIQUE
AUNIS & SAINTONGE
Square Pierre Machon,
17100 SAINTES

gfas17@orange.fr
www.folklore-aunis-saintonge.com

TÉL. 05.46.92.66.48

La noce saintongaise



La noce saintongaise en 1933. Il s'agit du mariage de Marcel Mercier et Denise Maréchal. Le Maire F. Chapsal est ceint de son écharpe tricolore. A sa droite, le célèbre « tradipraticien » Paul Monteau. On reconnaît Goulebenéze, sa femme Léoncia, ses enfants Suzanne (17 ans) et Marc (6 ans), et Raoul Bitaud, alias le nain « Pouzy », ami de Goulebenéze.

Pour voir la photo originale : [Cliquez ici](#)

Le Groupe Aunis-Saintonge « s'éclade » à Saint Léger

Le Groupe folklorique Aunis et Saintonge est passé maître dans l'organisation de soirées festives, où le bien manger, et le folklore saintongais s'associent, pour ravir un public, toujours très amateur.

Le 31 Août dernier, une partie de la troupe, s'était transportée sur cette jolie petite commune, située à quelques kilomètres de Pons, et habitée par 571 Saint Légiois, et Saint Légioises. Cette commune, a la particularité, de posséder une salle des fêtes, dont la scène s'ouvre, d'un côté sur l'intérieur, et de l'autre sur un sympathique espace vert. Endroit idéal, s'il en est, pour organiser un spectacle un 31 Août, tout en mangeant une éclade géante.



Plus de 70 kg de moules bien *piènes*, un tombereau

d'aiguilles de pins, un tivoli, qui s'est vite avéré trop petit, des tables, un groupe de musiciens au top, des danseurs toujours très motivés, à la fois serveurs, artistes, une logistique impeccable, à base de tickets dédiés à chacun des mets proposés, une équipe dirigeante sans faille, tous les éléments étaient réunis pour que ce soit une réussite, et ce le fut.

Après quelques mots de bienvenue, de Jean Claude Couprie, Président du Groupe, et de Michel Geneau Maire de Saint Léger qui en a profité pour vendre également sa tombola, le trépident Dominique Directeur du Groupe, a annoncé la couleur. S'en suivirent, les chansons, et les *histouères* de notre Chagnût, chansons quelquefois à trous, mais à se demander s'il ne le fait pas exprès, pour faire monter l'audimètre, tellement il bouche ces creux avec humour, et puis bien entendu les danses traditionnelles saintongaises qui vous font tourner la tête pour certaines.



Mais éclade oblige, Dominique avait ressorti ses chansons de marin, avec « les filles de La Rochelle », « la pêche aux moules »..., avec chœurs, mouvement des vagues par le groupe.

Quant au repas lui-même, *o manquait reun*, et il y a même eu du rab de ses excellentes moules cuites sous la braise. Après s'être essuyé la goule, et tenté de se nettoyer les mains, indispensable en cette circonstance, les danseurs, et le public se sont lancés, jusqu'à près de mineut dans des danses orchestrées, par Dominique, également Grand Maître de ballet.

Jhoël

Goulebenéze au collège de Saintes

Évariste Poitevin a grandi dans une famille unie, dont la richesse et l'ouverture d'esprit ont permis à cet enfant, né en 1877, d'avoir une bonne éducation et d'acquérir de bonnes connaissances littéraires. Dans les années 1880 son père, connu pour ses idées républicaines et laïques, de surcroît maire et conseiller général de Burie, était naturellement tenu de faire inscrire Évariste à l'école communale de son village natal pour y faire ses études primaires.

Mais le futur barde saintongeais n'usa pas très longtemps ses fonds de culotte sur les bancs de l'école de Burie. Ses parents envisagèrent, au bout de quelques années, de faire admettre leur fils au collège de Saintes. Cet établissement, vieux de trois siècles, est très réputé en Saintonge. Il est situé dans le quartier Saint-Pierre, entre la sous-préfecture et la rue du Collège (actuelle rue Fernand Chapsal). Une école primaire y est annexée, comprenant les classes de 8^{ème} et de 7^{ème}. En fin de scolarité, les élèves préparent les deux parties des différents baccalauréats, lettres, sciences ou commercial.

Ainsi, le 4 octobre 1886, âgé de neuf ans et quelques mois, Évariste Poitevin entre comme élève au collège de Saintes en classe de 8^{ème}. Ses parents, domiciliés au logis de Montigny à Burie, ont en outre tenu à louer un pied-à-terre à Saintes afin d'héberger Évariste, surveiller ses études et sa santé. Cette situation va durer quatre ans, car dès la rentrée d'octobre 1890, Évariste est inscrit comme pensionnaire interne, apportant son trousseau complet de collégien auquel l'intendant de l'établissement donnera le numéro 47. Ses parents résilient alors la location du logement saintais, et Évariste entre en classe de 4^{ème}.

Monsieur Tourgnol était le principal du collège. Nommé en 1886, il avait remplacé Cyprien Chapsal, père de Fernand Chapsal, futur maire de Saintes et ministre du commerce et de l'industrie. Parmi les camarades d'Évariste, on peut citer ceux qui lui resteront fidèles en amitié comme Charles Jolly, de Brizambourg, Justin Balland (de Saint-Porchaire), Pierre Figerou (de Saintes), futur dessinateur qui illustrera ses ouvrages (1). Il retrouvera aussi les fils de familles connues de Burie, les Camille Morand, Fernand Giraud, Georges Moreau etc.

Évariste fut-il un élève studieux et appliqué ? Les comptes-rendus des séances annuelles de distribution des prix vont nous apporter quelques précisions. A la fin de chaque année scolaire, professeurs, élèves et parents d'élèves se réunissent dans l'ancienne salle du Palais de Justice (actuelle salle Centrale). Ainsi, le 2 août 1887, la distribution des prix se fait sous la présidence du sénateur Émile Combes, entouré du Comte Lemerrier, maire de Saintes, du sénateur Mestreau, du Principal Tourgnol, des professeurs et de nombreux invités. Après les discours d'usage, les lauréats sont appelés à la tribune d'honneur pour la remise des prix. Évariste est l'un de ceux-là, ayant obtenu pour sa première année d'étude en classe de 8^{ème} un accessit de langue française et de lecture, et surtout un prix de récitation classique. On peut ainsi remarquer qu'il obtient de bons résultats en littérature, et qu'il semble doué d'une bonne mémoire et, pourquoi pas, d'une bonne diction.

L'année suivante, le 31 juillet 1888, il est encore couvert de lauriers avec un nouvel accessit de langue française, un prix de récitation, et un prix de devoirs de

vacances. Il est également cité au tableau d'honneur dans la première mention qui suit celle des premiers prix.

En 1890, Évariste termine ses études en classe de 5^{ème}. Le jour de la distribution des prix, le 5 août, le cortège des professeurs et des élèves se forme dans la cour du collège, puis musique en tête se rend, comme d'habitude, dans l'ancienne salle du Palais de justice. Émile Combes préside une nouvelle fois la séance, mais il a auprès de lui, dans la tribune officielle, son ami et homme politique Eugène Poitevin, le propre père d'Évariste. Le maire et conseiller général de Burie aura le bonheur et la fierté de voir son fils monter sur l'estrade pour recevoir son prix de travail et d'application, et être cité au tableau d'honneur dans la deuxième mention.

Il semble que par la suite Évariste ait été moins studieux, et nous savons, par les témoignages de ses camarades de collège, qu'il commence à composer quelques chansons humoristiques pour divertir ses condisciples. Le pli était pris, une vocation naissante surgissait, entraînant des motifs de punition et un relâchement dans la qualité et la régularité de ses études.

En 1894, en classe de première (dite rhétorique), quand les résultats de la première partie du baccalauréat es lettres sont donnés, Évariste Poitevin ne figure pas parmi les lauréats. Celui-ci devait s'y attendre, et à sa sortie du collège, le 1^{er} août 1894, il décida de ne plus y retourner. Ses études secondaires se termineront ainsi sans succès. Mais nous savons qu'il n'eut pas à le regretter, déterminé à suivre une vocation artistique qu'il avait senti naître en lui et qui le mena à la célébrité. Deux ans plus tard, en 1896, à dix-neuf ans, il décide de devancer son appel militaire et signe un engagement volontaire de quatre ans dans l'armée française (2).

Au cours de sa vie, Goulebenéze n'a jamais renié ses huit années de collège. Au contraire, il donne régulièrement son adhésion à l'Amicale des anciens élèves du collège de Saintes, aime retrouver ses camarades de jeunesse au cours du banquet annuel de l'Association qui a lieu à l'hôtel des Messageries à Saintes, ne refusant jamais de l'animer par ses chansons patoises et désopilantes.

Et pour terminer avec ce sujet, il nous plaît de citer le fait suivant, que l'on peut qualifier de sentimental, et qui à chaque évocation soulève notre émotion. Au début de l'année 1952, le Principal du collège de Saintes, Louis Colin, invita Goulebenéze à partager le repas des élèves au réfectoire des grands. Notre célèbre barde saintongeais enchanté ses jeunes camarades par ses meilleurs monologues en patois, et ses refrains les plus admirables. Ce fut sa dernière visite, et son adieu définitif à son vieux bahut, car il devait s'éteindre quelques jours plus tard, à Saintes, le 30 janvier 1952.

Christian Genet

Extrait de l'ouvrage

« Goulebenéze et les auteurs patoisants des deux Charentes ». A paraître en 2014

(1) Voir « Boutillon de la Mérine » n° 25.

(2) Il fut incorporé au 27^{ème} régiment des Dragons à Versailles le 4 juin 1896, fut nommé Maréchal des logis, et fut versé dans la réserve de l'armée le 4 juin 1900.

La fête du milla

Traditionnellement, c'est le dernier dimanche de septembre qu'a lieu la fête du milla, depuis huit ans. *Et cette année, ol a cheit des écampouilles, mes pour zémits, hûreusement que jh'étions à l'abri.*

Le matin un pique-nique dans la bonne humeur, avec notamment le sourire de l'organisatrice Corine Pioffet.



A l'extérieur, des jouets en bois étaient à la disposition des visiteurs, qui pouvaient exercer leur force ou leur adresse, pendant que le four à bois nous offrait de délicieux petits pains.

Et l'après-midi les patoisants ont régalé l'assistance toujours aussi nombreuse : Rosalie (photo jointe), Nono Saute Palisse, Jhustine, Le fi à Feurnand, le Beurdassou de Pironville, et Pierre Couprie. Ce dernier avait préparé une exposition de magnifiques costumes anciens, qu'il a dû remballer à cause des intempéries.

Des patoisants pris dans le public ont également fait *peuter zeu goule* : Pierre Bruneaud (le chéti), un habitué de nos colonnes, Tonton Henri et Nadia.

Pour vous donner un aperçu de l'ambiance, écoutez donc Rosalie dans ses œuvres *en acachant su thielle iorte* : [Rosalie](#)

Une trentaine de millas ont été proposés au concours, dont certains avaient été préparés, pour la



première fois, par des cuisiniers.

C'est Anne-Marie Auger qui a gagné le premier prix. Au concours des maisons fleuries, le premier prix a été attribué à Madame Pannequin.

Des remerciements à Michel Chantereau, Monsieur le Maire de Saint-Césaire, qui a tenu, comme d'habitude, la sono.

A la fin, tous les patoisants, ont chanté *la chanson dau vin bian*, de Goulebenéze, dans une joyeuse cacophonie : tout le monde chantait faux, surtout « *vout' sarviteur* », *mais o fait reun, jh'étions contents.*



Heureusement, affublés d'un magnifique tablier offert par Corine, on s'est rattrapé sur la chanson *dau pineau*, reprise en chœur par le public : [Acachez su thielle iorte](#) : [Le pineau](#)
Maït Piârre

Un mariage à Saint-Césaire

Certes, ce n'est pas le mariage du siècle, comme l'ont prétendu certains spectateurs. Toujours est-il que c'est la première fois qu'un mariage est célébré à la fête du milla, avec un maire, son adjoint (âne-jhoint en saintongeais, excuse-moi Nono !), et un curé qui se sont déplacés pour l'occasion, à la plus grande joie du public.

Et le tout a été filmé. Il faudra nous excuser si le film est un peu tremblotant, *mais la jheune drôlesse qui tenait la caméra avait pas l'habitude de teni in enghin de minme dans ses mains.* [Acachez su thielle iorte](#) : [Mariage à St Césaire](#)



Monsieu le Mâre (Le fi à Feurnand) et les mariés : Rosalie et Benjamin Péronneau



L'adjoint (âne-jhoint) au Mâre : (Nono saute palisse)

Maït' Piârre

Thieuques dates à r'teni

Journée de récréation avec les auteurs pour enfants du Croît vif. Le 7 décembre à la Médiathèque de Saintes (10 h – 12 h 30 et 14 h – 17 h 30).

Marché de Saint Nicolas le 7 décembre à Saint Césaire : 40 exposants, messe de la Saint Nicolas.

J' vous ai apporté des chansons. Spectacle autour de Jacques Brél par Pierre Dumousseau et ses complices : le 11 janvier 2014 à 20 h 30 à la salle Georges Brassens à St Sulpice de Royan (avec les choristes de Cant'Océan) ; le 24 janvier à 20 h 30 à la salle de la Salicorne à Saujon.

Matinée Goulebenéze (Sefco) le 18 janvier 2014 à partir de 14 h 30 salle Geoffroy Martel à Saintes.

Foyer théâtral de Gondeville. Deux pièces de Nono saute palisse, à la salle des fêtes de Gondeville : le 1^{er} mars à 20 h 30 ; le 2 mars à 14 h 30.

La troupe de théâtre des Buzotiàs de Jhonzat : le 19 janvier à 15 heures à St Germain de Vibrac ; le 25 janvier à 20 h 30 à St Germain du Seudre ; le 23 février à 15 h à Semussac ; le 9 mars à 15 h à St Germain de Lusignan.

Festfolk du Groupe Aunis-Saintonge, les 25 et 26 janvier salle Mendes-France à Saintes, avec les groupes : Joyeux vendéens du Boupère (85), les échassiers de Soustons (40) et la Garriga de Montpellier (31).

Thieuques dates à r'teni (suite)

Assemblée Générale de l'association Antenne Nature Loisirs et Patrimoine (ANLP) : le 15 février à 16 heures à la salle des fêtes de Javrezac.

Généalogie en Saintonge : du 8 au 15 février 2014 à la Salle Centrale, place de l'Échevinage à Saintes. Expositions de généalogies, ateliers de paléographie, conférences ... Organisation par le Cercle Généalogique de Saintonge (CGS). Entrée libre.

Calendrier de la troupe des Durathieurs :

MORTIERS (17). Dimanche 5 Janvier 14h30
 CHARTUZAC (17). Dimanche 12 Janvier 14h30
 MALAVILLE (16). Samedi 18 Janvier 20h30
 ST-AIGULIN (17). Dimanche 26 Janvier 14h30
 CLERAC (17). Dimanche 2 Février 14h30
 PLASSAC.(17). Samedi 8 Février 20h30
 PLASSAC.(17). Dimanche 9 Février 14h30

ST-CÉSAIRE.(17). Dimanche 16 Février 14h30
 BAINES.(16). Vendredi 21 Février 20h30
 BAINES.(16). Dimanche 23 Février 14h30
 MONTILS (17) Dimanche 2 mars 14 h 30
 GÉMOZAC (17) Samedi 8 mars 20 h 30
 GÉMOZAC (17) Dimanche 9 mars 14 h 30
 REIGNAC de BLAYE (33) Samedi 15 Mars 20h30
 REIGNAC de BLAYE (33) Dimanche 16 Mars 14h30
 ST-LAURENT de COGNAC (16). Dimanche 23 mars 14h30
 ROUFFIGNAC (17) Samedi 29 mars 20h30
 NEUILLAC (17) Dimanche 6 avril 14h30
 CHEVANCEAUX (17) Samedi 12 avril 20h30
 JONZAC (17) Vendredi 18 avril 20h30
 JONZAC (17) Samedi 19 avril 20h30
 JONZAC (17) Samedi 26 avril 20h30
 JONZAC (17) Dimanche 27 avril 14h30

Kétoukolé

Réponse au N° 31

Une fois, n'est pas coutume. A thieu cot, jh'avons deux gagnants ex aequo, Jeanine Martin, alias la cousine Jheanine, mordue de généalogie, et Jean David, Rédacteur en Chef du magazine du Cercle de Généalogie de Saintonge.

Tous les deux, bons lecteurs ont trouvé les réponses dans l'article sur le Domaine du Bouil. Il s'agit en effet, d'un nichoir à pigeons en terre cuite, appelé boulin, et d'une tuile plate à bout arrondi, type écaille de poisson, utilisée pour couvrir les toitures en forme de poivrière des pigeonniers/colombiers, ou fuyes.

Tous deux, ont droit bien entendu aux félicitations des membres du Boutillon. Et s'ils en expriment réciproquement le désir, le Boutillon se permettra de procéder à l'échange de leurs adresses Internet, pour d'autres aventures généalogiques, à leur convenance.

Nouveau Kétoukolé

C'est une lectrice du Boutillon, en la personne de Monique Maixent, la douce compagne de notre ami Châgnut, qui nous lance ce nouveau Kétoukolé. Monique est en effet, entre autres, l'experte des coiffes saintongeaises au Groupe Aunis et Saintonge.

Lors de ses démonstrations aux Journées du Patrimoine, elle a trouvé l'outil ci-dessous en photo, au milieu de ses autres fers à tuyauter, mais "pour de vrai", n'a aucune idée de son nom et sa fonction.

Pouvez-vous l'aider ? Bien entendu, cette fois-ci, Céline se fera relayer par Monique pour la bise au gagnant.

Jhoël



Ditons de cheu nous

Nous ouvrons une nouvelle rubrique relative aux dictons ou aux expressions qui font le bonheur du parler savoureux de notre Saintonge.

En voici quelques exemples. Si, de votre côté, vous avez le souvenir d'avoir entendu des expressions, et que cela vous remonte au calâ, merci de nous en faire part, elles figureront dans le prochain Boutillon.

Pierre Bruneaud, alias « Le chétit », vous en propose quelques unes :

Pour ceux qui parlent trop en mangeant :

« Toute oueille qui beule perd ine goulée (1) ».

Pour une personne insatiable :

« Eit gormand coume in chaleuil (2) ».

Une personne qui boit la bouche pleine :

« Fait du mijhot dans la teite d'in âne »

Optimisme :

« O y a teurjhou in rai d'soulail dans n'ine moque de Cougnat... »

Je suis certain que notre ami Charly Grenon, qui nous en a déjà fourni quelques unes, en a d'autres dans sa besace.

(1) Tout mouton qui bêle perd une bouchée.

(2) *Peur thiéllés-là qui zou savant pas*, le chaleuil est une lampe à huile.

En voici encore quelques unes, relatives aux « sots », dont les Saintongeais aiment bien se moquer, avec beaucoup d'humour et sans aucune vulgarité.

Dans le Boutillon n° 30, Charly nous a déjà donné un exemple : *in houme qui sait qu'il est sot est sot, mais il est pas si sot qu'in sot qui se cré fin.*

Mais il y en a d'autres. Le Saintongeais parle souvent par périphrases, ce qui donne une tournure d'esprit bien particulière :

Il a-t-oubyié d'ét' sot : ce n'est pas un imbécile.

Il é point deux cots trop fin : c'est un imbécile.

Il é fin coume dau poèl d'âne : sans commentaire.

Ol é l'engheance la meûx gueurnée, dit-on des sots en général : *in épi bin gueurné* est un épi aux graines lourdes.

Une variante : *la gueurne des sots é la meûx essaimée*. Ce qui signifie : la graine des sots est la plus répandue. Ou encore : *si n'on veut de la gueurne de sot, o y a qu'à yi mette ine poche au thiu.*

D'un pauvre innocent on dira : *la mouche qui le pique a mé de tort que li.*

Enfin, d'un sot qui s'en va avec son âne : *i fazant ine boune paire d'émits.*

Voilà. Maintenant à vous de jouer, jh'attendons vos propositions.

Maït' Piârre

La rubrique à Charly : Louis Robillard



J'ai pris un plaisir extrême à la lecture du reportage de Jhoël consacré à La Chapelle-des-Pots. Son anecdote relative au caveau « d'un certain Robillard » m'a remémoré cet attachant personnage que j'ai très bien connu.

Louis Robillard, paysan aussi cultivé qu'original, était un fidèle lecteur de « La Nouvelle République », dans les colonnes de laquelle Édouard Loubes consacra un article à sa maison-musée de Chez Thoreau, hameau à cheval sur La Chapelle-des-Pots et Fontcouverte, dont son fils Rolland fut un élu communal.

Par la suite, j'eus de fréquents rendez-vous chez le Père Robillard, d'où le journaliste en mal de copie rapportait toujours du magazine intéressant, car l'homme enrichissait continuellement ses importantes collections, anecdotes à la clé. Mais il ne s'intéressait pas qu'au passé. Il suivait de très près l'actualité en régionaliste fervent, comme pourrait en témoigner l'ami Noëléon dont il me parlait souvent.

A différentes reprises j'ai passé avec lui des heures passionnantes. A cette époque où les étés saintais, sans festival de musique et sans jeux santons, étaient bien creux, on était assuré de ne jamais rentrer bredouille au journal. Je lui dois, par exemple, d'avoir été l'un des premiers à signaler dans la presse française la résurrection de la fabrication de la céramique par Jean Alexiu, lors de ses premiers essais à la ferme du Pinier, qu'il tenait de sa mère. Louis Robillard m'y avait accompagné, et j'y ai photographié le jeune ouvrier Bernard Giraux, devenu le potier de Coran, sur la route haute de Cognac.

Il s'ensuivit de nombreux articles qui permirent au lecteur de rencontrer Bernard Palissy et de comprendre ses accointances avec La Chapelle-des-Pots, de suivre l'évolution de la céramique traditionnelle et ses artisans au cours des siècles, ses périodes fastes et ses déclin. Le Père Robillard était un documentaliste formidable.

Nous sommes évidemment devenus amis. Je raconte dans mon livre « Les temps héroïques du cinéma dans le Centre-Ouest » paru en 1975 à la Sefco, sa découverte du cinéma forain à la Saint-Eutrope au début du vingtième siècle. On trouve dans cet ouvrage une photo de Louis Robillard montrant une corne en terre cuite de La Chapelle-des-Pots, dont se servaient les villageois pour alerter discrètement les fabricants d'allumettes de contrebande de la présence de la maréchaussée dans les parages !



Bien entendu, quand parut cet ouvrage, je lui avais envoyé une invitation pour le convier à la Semaine du Cinématographe à Saintes, avec la participation du réalisateur Jean Delannoy, de l'improvisateur Jean Wiener, du comédien nain Raoul Biteau, ancien compagnon de tournée de Goulebenéze, et d'autres qui vécurent les premiers temps de la photographie animée.

Souffrant, il n'avait pu se déplacer, et je lui ai porté l'exemplaire dédicacé qu'il avait bien mérité, en accompagnant chez lui les chercheurs charentais Chauveaud et Dexant qui souhaitaient se documenter sur la céramique chapelaine. Il en résulta tout naturellement une page de reportage dans « La France ».

Poète délicat et fin patoisant sous le châfre de R. Louys, « héritier » de la maquette du monument Goulebenéze, Louis Robillard en remercia le sculpteur dans le « Subiet » de novembre 1959 :

A mon ami Pierre Marchand, sculpteur,

Président du Groupe folklorique

J'ai dans mon cabinet in pal'tot de futaine

Et des thiulottes à pont qu'avant au moins cent ans,

Ine biouse brodée et in vieux ghilet d' laine,

Le sabre, le bicorn' et les bots de bois bian.

Affubié de tout thieu si jh'étais jhène encor'

Jhe fris le gard' champêtre avec vous au folklor'.

En page suivante du même numéro, R. Louys dédie une « Vieille histoire », également en patois, à un ami de son fils. Une autre de ses œuvres, « Goulebenéze au paradis », a été reprise dans la biographie de Roger-Raphaël Masson : un hommage à la fois touchant et spirituel imaginant une rencontre entre notre illustre barde et Palissy.

Son cercueil, sculpté en bois massif, lui servit peut-être de placard de chevet. Ce qui est sûr, c'est qu'il y faisait de longues siestes, l'été, à l'ombre fraîche d'un ancien bâtiment de servitude. « Histoire de m'y habituer le moment venu », me disait-il en riant lorsque je l'y surprénais. R. Louys ne s'entendait pas avec sa vieille, et ils vivaient séparément. Aussi avait-il pris toutes dispositions pour être inhumé à La Chapelle-des-Pots et elle à Fontcouverte : « *Jh'en ai trop vu avec lé dans thieu monde, et jhe veux pas la rencontrer dans l'autre* », prétendait-il malicieusement.



Tombe de Louis Robillard

Charly Grenon

Le Comité de Rédaction du Boutillon s'est offert les services (gratuits) d'un Conseiller technique, Benjamin Péronneau, Ingénieur informatique chez ATOS France, de retour de son voyage de noces avec Rosalie. C'est lui qui a monté le site du Boutillon.



Un Nouël en or

Un d'thiés hivars de l'ancien temps
Que l'vent n'arrêtait pas d'buffer
Que d'hiors, peurtout'ol était bian
Qu'o y avait mé d'huit jhours qu'o gh'lait

Le Kiodomir et la Jhacquette
Etiant sacqués conte le fouger
Peur z'eux, ol était pas la fête
Ol avait pu reun à mangher

Leus drôles étiant partit au loin
Et zeux étiant rendus bin vieux
Aut' cot o y avait bin l' jherdrin
Et les poules qui douniant des z'oeufs

Mais vouélà que dépeu thièques temps
Kiodomir pouvait pu s'train-ner
I s'en allait chap'tit, quenant
Mais pu mouéyen de travailler

Il étiant là, à révasser
Quand d'un cot su les conteurvents
I l'entendant thieuequ'un cougner
Un paure yâbe, était là trembyiant

Bin vite i l'avant fait rentrer
Sans même demander qui l'était
Douné ine chaise conte le fouger
Et ine soupe peur se réchauffer

Et su ine paillasse devant l'feu
Invité à passer la neut
Tous deux, bin contents, bin' hureux
D' soulagher pu malheureux qu'z'eux

Pis, coume Nouël était pas loin
Un cot thieu paure yâbe reparti
Mon Kiodomir dès le lendemain
Cheurcher des cagouilles est parti.

Dans n'un vieux mur tout ébouillé
Un p'tit pû loin que la mainson
De son bâton i fauragheait
En déteurviant les moêlons

Mais i l'avait bia gratocher
Point de cagouilles dans son panier
Li qui avait tant espéré
Peur Nouël de s'en régaler

I melounait en s' rentornant
Conte la misère qui s'acharnait
Conte le fret et conte le vent
Qui z'y ghelait le bout des dets

Coume i rentrait t'à la maison
I l'apeurçut ranghé su le seuil
Un bin jholi petit boution
Qui tout d'suite y attira les z'euils

Appouées au fond de thieu panier
Deursant les cornes à l'unisson
Ine douzaine de cagouilles ranghées
Etiant là, au fond d'au boution

Aussi grousses que des belles patates
Terlusant de tout leu z'èquiat
Alignées coume à la parade
En or, coume les écus dau roi

Et dessus un jholi carton
Y avait thièques mots en lettres dorées
A vous qu'avez été si bon
Thieu olé peur vous remercier !

Peur qu'enfin vous n'avez pu fret
Qu' vous manghiez tous deux à voute faim
Et qu'encore pendant combe d'an-nées
Seyez benézes jhusqu'à la fin !!!



Jhustine

Un choix de livres pour la Nau

Pour Noël, lisez donc ! Mais ne lisez pas n'importe quoi. Si vous êtes un fan du « **Petit prince** » de Saint Exupéry, achetez-le en français. *Pac qu'ol a les artoupians de Poitiers, thiellés-là qu'avant créé le poetevin-séntunjhaes, qu'avant traduit thieu liv' dans zeu beurnée. Et thielle beurnée, minme les gorets (sauf vout' raspet) n'en v'lant pas.* « Le Petit Prince » est devenu « **Le Prénçot** ».

Nous autes, en Saintonghe, jhe disons « Bonjhour » et non « Beajhor », et ine oueille, ol é pas ine cèlle !

Ah beurnocion ! Et ce n'est même pas de la création, ils se contentent de traduire dans leur jargon, dont personne ne veut en Saintonge, le très beau texte de Saint-Exupéry. « S'il te plaît, dessine-moi un mouton » devient : « Soupllétt, rimajhe-lou ine cèlle ».

Et quand je pense que, dans l'article que Sud-Ouest a consacré à cet ouvrage on cite le nom de Goulebenéze ! Il est bien entendu que le « Pape de Saintonge » (je cite l'article) n'écrivait pas dans ce jargon. Ah s'il était de ce monde, il en aurait fait une

chanson pour se moquer de ces « lettrés » qui vous disent, sans rire, qu'on parlait comme ça dans notre région en 1530. Quelle misère !

Par contre vous avez les deux « Tintin » en saintonguais qui paraissent : « **Les sept boules de cristau** » et « **L'ilate nègue** ». Les avis sont partagés au Comité de rédaction : certains pensent que « Tintin » ce n'est pas notre culture, et que cette affaire de traduction n'est pas de la création. Mais au moins c'est en patois saintonguais. Et si cela peut permettre à la jeune génération de prendre du plaisir à la lecture de notre patois, alors achetez les deux ouvrages !

Pour ma part, je vous conseille le très beau livre de Christian-Bernard Couprie, « **Re ... naissance** », chez Tami éditions (16 euros). Des nouvelles de Saintonge et d'ailleurs : de très beaux textes, certains pleins de poésie, d'autres très réalistes. *Thieu biton* a du talent. Alors, ne boudez pas votre plaisir.

<http://www.tamilafourmi.fr/>

Maît' Piârre

Le Boutillon de la Mérine Comité de rédaction

Guy Chartier (Jhustine)

Joël Lamiraud (Jhoël)

Noël Maixent (Noéléon)

Pierre Péronneau (Maît' Piârre)

Annette Pinard (Nénette)

Conseiller technique : Benjamin Péronneau

Contact : pperonneau@orange.fr ou noel.maixent@wanadoo.fr